

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE LUNDI 20 NOVEMBRE 2023 À 16h45 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1
Vicky Bombardier, siège 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany Boyer, siège no 4

Sont absents : les conseillers Dany St-Amant, siège 5 et Julien Bussières, siège 6.

Sont également présentes : Me Karine Boucher, directrice générale
Me Julie Waite, greffière

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 16 novembre 2023, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

Me Julie Waite, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. DÉPÔT – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL
4. RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 174 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 27 NOVEMBRE 2023
5. RÉSOLUTION D'ADJUDICATION
6. OCTROI D'UN MANDAT – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE
7. OCTROI DU CONTRAT – FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE RÉTROCAVEUSE
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- les intérêts seront payables semi-annuellement, le 27 mai et le 27 novembre de chaque année;
- les billets seront signés par le maire et le trésorier;
- les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024.	10 700 \$	
2025.	11 300 \$	
2026.	11 900 \$	
2027.	12 800 \$	
2028.	13 400 \$	(à payer en 2028)
2028.	113 900 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 518 et 647 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 27 novembre 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

412-23-11-20

RÉSOLUTION D'ADJUDICATION

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 27 novembre 2023, au montant de 174 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

10 700 \$	5,40000 %	2024
11 300 \$	5,30000 %	2025
11 900 \$	5,25000 %	2026
12 800 \$	5,25000 %	2027
127 300 \$	5,25000 %	2028

Prix : 98,33000

Coût réel : 5,69683 %

2 - CD DU VAL-SAINT-FRANCOIS

10 700 \$	5,77000 %	2024
11 300 \$	5,77000 %	2025
11 900 \$	5,77000 %	2026
12 800 \$	5,77000 %	2027
127 300 \$	5,77000 %	2028

Prix : 100,00000

Coût réel : 5,77000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE cesdites options s'élèvent respectivement au coût de 5 000 \$, 10 900 \$ et 8 888 \$, excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte la soumission conforme de l'entreprise Bossé Québec Inc. pour la fourniture et la livraison d'une rétrocaveuse, au montant de 219 998 \$, excluant les taxes, ainsi que toutes les options au montant de 24 788 \$, excluant les taxes (montant total avant taxes : 244 786 \$), conformément à la soumission déposée en date du 16 novembre 2023 et les documents d'appels d'offres.

ADOPTÉE »

415-23-11-20

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 16 h 55

ADOPTÉE »

Pierre Tétrault, Maire

M^e Julie Waite, Greffière